



# Défi 66

## La Courche solidaire

### Promesse de don

**Combattons ensemble le cancer et les maladies infantiles !**

A l'origine de ce projet solidaire, il y a 2 garçons souhaitant se rendre utile au travers d'un challenge sportif en guise de soutien aux personnes touchées par la maladie.

C'est ainsi que vient de naître le Défi 66, une « courche » solidaire mixant la course et la marche à pied dans le but de récolter des fonds pour deux associations qui militent chacune pour des causes qui leur tiennent à cœur ; La Ligue pour la lutte contre le cancer et Alphabé, qui soutient les enfants hospitalisés.

Leur action se concrétisera le samedi 11 septembre 2021 en ralliant, le May sur Evre (49) à Mazé (49), soit 66 kms. Pour ces 2 sportifs amateurs, c'est un effort conséquent tant physique que moral mais c'est leur façon de mettre en lumière leur volonté de soutenir les personnes malades et leur famille dans leur combat du quotidien.

L'enjeu au travers de cet événement est de sensibiliser et mobiliser un maximum de soutien, notamment de la part des entreprises comme la vôtre qui, au travers de leurs dons, pourront les aider à porter un message fort de solidarité envers ceux qui en ont le plus besoin.

*« On compte sur vous, ils comptent sur vous ! »*

Aurél et Flo



Rejoignez-nous et suivez notre actualité sur <https://www.facebook.com/LaCourche>

## Promesse de don

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :  Commune :

E-mail :  Téléphone :

Je soutiens l'action DEFI 66\_La Courche Solidaire en faisant une promesse de don d'un montant de  € à l'ordre de DEFI 66

Fait à

Signature + cachet de l'entreprise :

Le / /2021

Merci de nous envoyer votre promesse de don par e-mail : [defi66.courchesolidaire@gmail.com](mailto:defi66.courchesolidaire@gmail.com)

Et vous pouvez nous transmettre votre don soit :

par chèque (à l'ordre de « Association Défi 66 ») ou  espèces à l'adresse suivante : Association Défi 66 – Aurélien Chauviré – 10 rue Geneviève de Galard – 49122 Le May sur Evre

par virement (nos coordonnées bancaire vous seront transmises par retour de mail)

L'intégralité de vos dons sera reversée équitablement aux deux associations :

- **La Ligue pour la lutte** contre le cancer

- **L'association ALPHABE** du CHU d'Angers (49) pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'hospitalisation des bébés et enfants malades.

*Le montant des dons de la cagnotte entreprise sera gardé secret jusqu'au jour J et sera dévoilé au fur et à mesure de la courche. **Merci de nous envoyer votre logo, votre entreprise sera mise en avant via nos moyens de communication après votre don et le jour de la courche***

*Défi 66 est une association à but caritatif, tous vos dons pourront faire l'objet d'un mécénat et grâce aux dispositions fiscales en vigueur, les entreprises qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation bénéficient quant à elles d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant de leurs versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.*